

## **CGT : le défi écologique (1)**

***Nous publions deux articles sur la CGT et le défi écologique. D'abord nous rendons compte ci-dessous (article N° 1) des « Etats-Généraux de l'industrie et de l'environnement », tenus le 28 mai 2024. Dans l'article N° 2, nous parlerons de l'orientation sur le « mix énergétique », débattue au CCN des 3 et 4 juin 2024, dont Le Peuple N° 1783 (été 2024) rend compte. Ces deux évènements sont liés entre eux.***

L'action syndicale a été (et reste) bouleversée après la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024. Les ordres du jour ont été chamboulés. La CGT s'est beaucoup investie, du « *jamais vu* », a pu dire Sophie Binet (à *Médiapart*). Néanmoins, la CGT poursuit aussi sa réflexion écologique, fortement interrogée à son congrès de 2023. Ces articles visent à rendre compte des débats qui traversent la CGT dans sa volonté de redéfinir son approche écologique, en l'articulant avec une politique industrielle remise au premier plan.

Les « *Etats généraux de l'industrie de l'environnement* », décidés dès le lendemain du 53<sup>ème</sup> congrès, se sont tenus le 28 mai dernier avec plus 700 personnes à Montreuil. Ayant assisté à cette journée, nous rendons compte des débats. Mais nous introduisons aussi des questionnements sur certains documents mis à disposition (et non débattus).

La journée a été introduite (et conclue) par Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral en charge de ce dossier. Pour dépasser le problème classique opposant « *le social et l'environnemental* », il insiste sur la nécessité de « *partir du travail* », et de « *l'expertise des salariés-es au quotidien* », loin des « *discours creux* ». Ainsi la « *démarche travail* » déjà adoptée par la CGT, mais quelque peu estompée, semble remise à jour. Parmi les outils CGT, il note le projet « *RADAR-environnement-travail* » (nous préciserons ci-après) déjà expérimenté par l'UGICT et donc en voie de « *confédéralisation* ». Il encourage à « *bouleverser certaines cultures* » et à prolonger la journée par des initiatives régionales.

### **Réindustrialiser, comment ?**

Une première table ronde (intitulée « *Réindustrialiser pour répondre aux besoins et défis environnementaux* ») a réuni des approches diversifiées.

- Marc Ferracci du cabinet SECAFI a montré l'effondrement de la part de l'industrie dans la production de richesse en France et fustigé le rêve libéral des « *entreprises sans usines* » (et sans ouvriers-ères). Il prend ses distances avec le « *basculement électrique* » radical actuel (automobile), surtout sans accompagnement social.
- Antoine Trouche est membre de l'association « *Pour un réveil écologique* » (qui participe au projet « *RADAR* » avec l'UGICT CGT). Il pointe un double défi : « *le climat* » bien sûr, mais aussi l'effondrement de « *la biodiversité* », qui s'accélère « *100 fois plus vite* » (en raison de l'action humaine) que les autres phases d'effondrement connues dans l'histoire terrestre. Exemple : les effets nocifs de l'artificialisation des sols. Il

donne un chiffre : 50% de l'empreinte-carbone en France est en réalité « *importée* » (alimentation, pièces industrielles, matériaux, etc.). Ce qui bien sûr justifie une politique forte de « *relocalisation* » et de proximité : construire des « *petits véhicules* », des vélos, des métros, prioriser des « *protéines végétales* » ...

- Virginie Neumayer est copilote de la commission « *environnement et transformation de l'appareil de production à la CGT* », qui a préparé la journée. Elle donne l'exemple du « *paracétamol* » importé comme réponse relocalisée aux besoins. Elle veut redonner du poids symbolique à ce qu'elle nomme le « *faire* », pour revitaliser l'industrie, en mettant par exemple en avant le « *besoin de soudeurs* » dans l'industrie nucléaire. Elle revient sur le mouvement des Gilets jaunes qui a exprimé à son avis une « *France désindustrialisée* ».
- Ludovic Voet, secrétaire confédéral de la CES, insiste aussi sur « *la dimension travail* » non prise en compte dans les politiques européennes. Il dénonce le « *dogme de l'austérité* » qui « *reprend le dessus* », alors qu'il faudrait des moyens financiers, par exemple pour équiper les ménages de « *pompes à chaleur* » (80% ne peuvent pas les payer). Il n'hésite pas à mettre en cause les traités européens, « *contre le pacte de stabilité et de croissance* » et pour la directive « *salaires minimum* ».

Après ces éclairages introductifs, se succèdent des témoignages préparés des structures professionnelles de la CGT, notamment dans l'industrie.

- Denis (métaux-automobile) explique que les véhicules automobiles les plus vendus en France n'y sont pas assemblés (1/10 environ). Il décrit le naufrage actuel des fonderies (fermetures de sites) suite aux bouleversements dans l'automobile. L'ambition électrique ne doit pas faire oublier la priorité au transport collectif, dont « *la qualité* » doit se renforcer si on veut diminuer les voitures individuelles.

- Philippe (Arcelor) explique le plan CGT pour renforcer le site de Valdunes (fabrique de roues et d'essieux, par exemple pour des trains) menacé de fermeture. 630 emplois en jeu (cet été la décision finale n'en a maintenu que beaucoup moins).

- Fabrice (énergie) revient sur le scandale des prix européens de l'énergie. Il défend « *des tarifs basés sur le coût réel* », soit « *en-dessous des heures creuses* », grâce au nucléaire plutôt bon marché. Il faut donc « *sortir du marché de l'énergie* » et « *renationaliser le secteur* ». Le projet (maintenant en cours) de fabrication de biogaz par combustion de bois usagé à Gardanne (13) « *coche toutes les cases* » et doit être défendu.

- Jérémie (Duralux, 230 salarié-es)) revient aussi sur le prix exorbitant de l'énergie expliquant les difficultés de l'industrie du verre. Pourtant le verre est une matière utile et non polluante (à la place des bouteilles en plastique par exemple).

- Laurent (Général Electric) défend un « *écosystème* » Alstom/énergie pour développer les turbines *Arabelle* capturées par le rachat de la filière Alstom par Général Electric (un mauvais

coup de Macron. L'industrie nucléaire étant « *décarbonée* », elle pourrait créer 100 000 emplois, notamment en développant des turbines pour de « *petits réacteurs* ».

Tous ces témoignages révèlent un constat problématique : tous masculins.

### ***La sobriété en question***

Les invités ont ensuite répondu à des questions.

- Pour Marc Ferracci (SECAFI), ce qui se passe dans l'automobile avec l'accélération brusque de l'électrification est « *l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire* ». Cela risque de « *remettre les Gilets jaunes dans la rue* » et d'augmenter « *le vote RN* ».
- Antoine Trouche (« *Pour un réveil écologique* ») interroge le concept très répandu de « *sobriété* ». Il préconise de « *décourager* » l'achat de voitures au profit du transport en commun (donc une avancée vers « *la sobriété* »), mais encourage aussi de produire des véhicules « *plus petits* », même s'il est nécessaire d'électrifier. Il ajoute : « *la sobriété ne doit pas masquer parfois la substitution nécessaire de certaines productions par d'autres* ».
- Ludovic Voet chiffre à 500 milliards d'euros par an les besoins pour vraie décarbonation en Europe. Il refuse qu'on lui oppose l'obstacle de la « *dette publique* » avec les fameux 3% maximum de déficit public, alors qu'il est de « *6% aux USA* », et plus encore en Chine.

### ***Reprendre la main sur le travail***

Une deuxième table ronde s'intitule : « *Permettre aux salarié-es de reprendre la main sur la finalité du travail* ».

- La séance commence avec l'éclairage juridique de Judith Krivine, du Syndicat des avocats de France (SAF). Une exigence : les CSE « *doivent être consultés* » absolument dans les choix des entreprises. Elle défend quatre axes : a) pratiquer « *la gestion prévisionnelle des emplois* » de manière contraignante. Avec « *la recherche d'alternatives* » (le Code du travail parle déjà de « *projets alternatifs* ») ; b) mettre en cause l'idée que « *la liberté d'entreprise* » serait plus forte constitutionnellement que « *le droit à l'emploi* » ; c) ne pas hésiter à invoquer les droits « *des générations futures et des peuples* », en utilisant les textes existants ; d) mener des luttes « *en commun entre syndicats et associations* ».
- Fabienne Tatot explique la démarche du « *RADAR travail-environnement* » lancée dès novembre 2022 par l'Union générale des ingénieur-es-cadres et technicien-nes (UGICT-CGT), dont elle est secrétaire nationale. La conception a été construite en partenariat avec la SECAFI, l'association « *Pour un réveil écologique* », et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT). La démarche énonce quatre étapes, là où le syndicat s'en empare (80 syndicats à ce jour). La première fait l'état des lieux

de l'entreprise avec un questionnement descriptif. La deuxième décortique les choix effectués en interne sur 7 cibles (climat, biodiversité, pollutions, implications des salarié-es...), ensuite imagées dans une sorte de photo-diagramme du site. La troisième « sollicite » les salarié-es sur leur vision des problèmes. La dernière examine « *le rapport de force* » pour faire des choix. Il s'agit « *d'anticiper pour ne pas subir* », en partant « *du travail, des produits, du territoire* ».

- Nathalie Bazire, secrétaire confédérale CGT, trace un plan de travail pour prolonger la réflexion des Etats-Généraux dans « *le temps long* », à la fois pour « *l'appareil productif* » et dans « *les territoires* », analysés comme « *fabriqués par le capitalisme* » (ce n'est donc pas une donnée neutre). Un « *livret sur les projets* » de la CGT sera édité. Exemple : « *réutilisation des lignes ferroviaires délaissées* ». Les unions locales et départementales, les comités régionaux, seront sollicités.

Des interventions préparées se succèdent sur des projets en cours.

- Franck (Thalès) mentionne la proposition de la CGT Thalès sur « *l'imagerie médicale* » et l'utilisation de la technologie nucléaire « *pour sortir des armements* ». Une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif, structure permettant un financement par des collectivités) va se mettre en place sur l'imagerie médicale en juillet 2024, avec des « *acteurs de la santé* ».

- Jean-Michel (CGT Gardanne) explique comment la production de biogaz (combustion de déchets de bois d'ameublement), élaborée depuis 2017, permet de « *mettre fin à l'électricité produite à base de charbon* » sur le site. Il s'agit-là d'une « *reprise en main de l'outil de travail* », une « *alternative construite par la lutte* », « *en passe d'aboutir* ».

- Philippe (verre et céramique), insiste sur « *l'attachement à nos métiers* » dans ces secteurs, alors que « *nos industries sont en danger, car émettrice de carbone* ». Lui aussi préconise de « *reprenre la main sur notre travail* », de « *transformer le problème en solution* ». Le verre est nécessaire pour certaines situations : mais « *le temps long est un impératif* ».

- Françoise (Dunkerque) retrace l'action de longue haleine dans ce territoire de 100 000 emplois industriels (le 3<sup>ème</sup> de France). Il y a des projets d'usines de batteries, avec 16 000 emplois (chantiers compris). L'Union locale CGT a mis en place un « *collectif industrie* » issu de tous les groupes (dont Total), pour réfléchir à « *l'avenir du raffinage* » vers « *la production d'hydrogène vert* » afin de décarboner le territoire. Elle pose la question d'un « *droit de regard de la population* » et des « *pouvoirs publics* », d'autant que sans aide de l'Etat, « *les entreprises n'investissent plus* ».

- Adrien (raffinerie Grandpuits) explique que « *le pétrole est partout* » aujourd'hui, dans « *le maquillage ou les plastics* ». Et propose de « *créer des espaces communs en interprofessionnel* ».

**« Se lier aux associations »**

- Répondant aux questions, Judith Krivine (du SAF), insiste sur la recherche d'alternatives « sans passer par Pôle emploi ». Sur les poêles Tefal polluantes : « On a quand même besoin de casseroles » dit-elle. En insistant sur la nécessité de « *décloisonner le lien entre syndicats et associations* » pour inventer des solutions. Sinon le risque est un « double échec » : « échec si on écoute les associations vers l'arrêt des productions » et échec aussi si « les syndicats n'ont pas de préoccupation écologique ». Il faut donc « créer des liens », pas seulement en « contre », mais en « pour ».
- Pour Fabienne Tatot (UGICT), « il y a urgence à agir pour ne pas subir ». C'est le but du RADAR, pour « *confédéraliser* » la réflexion, avec un rendez-vous national annoncé le 7 novembre 2024. Il faut « *arrêter de travailler en silo* », y compris sur les territoires. L'outil RADAR peut devenir interprofessionnel. « Il y a besoin de se former ».
- Nathalie Bazire (secrétaire confédérale) réinsiste sur le « *livret projets* » CGT, comme « *outil de masse pour une politique de réindustrialisation* ».

Outre les échanges oraux, un matériel écrit plus détaillé a été fourni aux 700 participant-es de la journée.

On y lit que La CGT a établi (avec sans doute des évolutions depuis) une cartographie ou « *liste noire* » détaillée des 132 sites industriels et économiques, où des menaces ou des dangers imminents existent de suppressions d'emplois, voire des fermetures (40 000 emplois menacés).

Les documents exposent aussi 22 propositions préparées en amont. Celles-ci forment une synthèse de réflexions souvent déjà inscrites dans le patrimoine collectif de la centrale. Elles sont accessibles en ligne et ne présentent pas d'innovations fondamentales. Est ainsi rappelée la nécessité d'une « *sécurité sociale professionnelle* », et donc « *environnementale* », sans laquelle on imagine mal comment une bifurcation industrielle pourrait se faire sans drame inacceptable. Sophie Binet insiste beaucoup sur cette question lorsqu'elle évoque la politique écologique CGT. Il faut, dit le document, des « *garanties collectives* », « *le maintien du contrat de travail et des droits* » en cas de restructuration, subie ou anticipée, pour faire évoluer les productions et les techniques. D'autres mesures insistent sur la « *formation professionnelle* », le « *conditionnement des aides publiques* », l'utilisation de la « *commande publique* », notamment pour une « *planification industrielle et sociale* », pour « *l'économie circulaire et l'éco-conception* », la sortie du marché de l'énergie, une forte évolution des outils européens et « *la sortie du pacte de croissance et de stabilité* », etc.

### **Questionnements sur les fossiles**

Après ces 22 propositions résumées, un chapitre détaille chacune d'elles, et permet de mieux comprendre l'état de la réflexion. Une réflexion en cours, qui peut évoluer sans doute. Qu'il nous soit cependant permis ici de questionner certains passages ayant trait à l'avenir des industries fossiles et du mix énergétique. Ces questions sont reprises dans un Comité confédéral national (CCN) début juin (voir notre article N°2).

Ainsi la mesure N° 22 s'intitule : « *Sortir l'énergie de la spéculation et décarboner* ». Le commentaire décrit comment « *l'empreinte carbone française est 1,6 fois plus importante que ses émissions territoriales* », en raison de la désindustrialisation, donc des importations de gaz à effet de serre (GES) dans les produits. Cet aspect, nous l'avons vu, a fait l'objet du débat de la première table ronde. Le texte explique que l'énergie nécessaire aux besoins de la France (total chiffré autour de 1600 TWh) se répartit « *en trois tiers* » : le pétrole, le gaz, et l'électricité (pour une consommation qui a diminué de 24% à 19% dans l'industrie). Le texte se prononce sans surprise pour « *un mix énergétique composé d'une filière industrielle nucléaire et une filière d'énergies renouvelables* », coordonné dans « *un grand service public* ». Il se prononce clairement pour un « *surdimensionnement* » des capacités électriques, car « *le coût d'une pénurie* » serait catastrophique. Cependant les besoins ne sont pas interrogés à long terme. On sait que la course électrique est maintenant lancée par les constructeurs automobiles mondiaux (cela a été critiqué dans le débat oral). Sont donc énumérés des « *moyens de production denses* » dans les renouvelables, le nucléaire, et aussi le thermique décarboné, en développant des centrales à biomasse (comme Gardanne). Mais la question n'est pas posée, pour ces dernières, de la ressource en bois, qui peut difficilement reposer uniquement sur des déchets (quid des forêts ?).

Le passage le plus préoccupant est l'avenir des ressources fossiles, et singulièrement du pétrole. Citation : il faut « *penser le raffinage comme une pièce maitresse du schéma industriel d'un territoire* ». Cependant « *le pétrole doit être utilisé comme une matière première non énergétique, à la source de 70% de nos biens d'équipements* ». 70%, c'est en effet beaucoup. En d'autres termes, si l'orientation vers les combustibles doit s'arrêter (débat qui sera repris en détail au CCN de juin), cela ne sembla pas être le cas pour d'autres usages du pétrole. Or aujourd'hui 12% du pétrole seulement servent à d'autres fins que les combustibles. Mais les groupes mondiaux vont faire grimper ces chiffres. Il ne faut pas arrêter de raffiner, dit le texte, car ce serait « *hypocrite* », en « *exonérant* » les raffineurs de leur responsabilité de « *modernisation* » pour l'environnement. Sont pointées les autres utilisations du pétrole, la « *pétrochimie* » et « *les produits spécialisés* » comme les lubrifiants, l'asphalte, les solvants et les cires, le naphta, les oléfines et autres aromates, nécessaires pour les polymères et produits utilisés en cosmétique, hygiène, médicaments, etc. Comme l'a dit un intervenant de la journée, « *le pétrole est partout* » ! Donc il faut sans doute continuer... à l'extraire. Cette question des fossiles, on s'en souvient, a été au centre de la polémique de la dernière COP 28 mondiale à Dubaï 2023, qui a peiné à avancer, face au bloc uni des multinationales. La COP 28 préconise néanmoins de « *s'éloigner* » des combustibles fossiles mais pas des fossiles comme produits industriels extraits à d'autres fins (si on comprend bien le résumé des conclusions de la COP 28). Ce sera l'objet de notre article N° 2.

- En conclusion provisoire, les Assises ont mis au premier plan de la réflexion CGT les secteurs industriels inquiets des évolutions jugées simplistes ou rapides que prenait la CGT avant son 53<sup>ème</sup> congrès.

Pour schématiser la situation, on peut dire que la réflexion écologique s'était effectuée avant 2023 sur un mode quelque peu surplombant, et *descendant*, avec des mesures sans doute plus radicales dans leur généralité, issues du Collectif pluraliste *Plus jamais ça* (reflétant aussi la vague écologiste internationale de 2019 à 2022, affaiblie depuis). On sait que le secteur industriel CGT s'est senti dépossédé par ce virage. Aujourd'hui la réflexion semble partir davantage du terrain, *par le bas*, mais reste néanmoins éclairée par des concepts symboliques (la longue portée historique de « *la production* », de l'énergie...), dont la permanence est forte. Nous y reviendrons dans le prochain article, à propos du « *mix énergétique* », par exemple en nous étonnant de la première phrase de l'exposé fait au CCN de juin : « *L'énergie est la base des sociétés humaines* ».

- Le « *temps long* » nécessaire a été rappelé à juste titre (même si le temps manque !). En effet, le « *travail* », la matière et les projets doivent s'articuler et se répondre.

Mais on doit constater que la CGT peine encore à confédéraliser son approche dans une vision transversale, et de sortir du débat « *en silo* » que déplore Fabienne Tatot, qui développe l'outil RADAR dans ce but. Ce qu'a soutenu aussi Sébastien Menesplier dans son introduction générale. Mais l'outil RADAR doit encore faire ses preuves au plan interprofessionnel. Peut-être aussi en reliant à nouveau l'approche syndicale et associative ? Le monde associatif peut et doit aiguillonner le vide interprofessionnel par la dimension citoyenne. Mais pas le remplacer.

Jean-Claude Mamet.